

MASTER 2 DIRECTION PROJETS ET ETABLISSEMENTS CULTURELS / DEVELOPPEMENT CULTUREL ET DIRECTION DE PROJETS (DCDP) FC

• MASTER 2 DIRECTION PROJETS ET ETABLISSEMENTS CULTURELS / DEVELOPPEMENT CULTUREL ET DIRECTION DE PROJETS (DCDP) FC

Parcours en formation continue sur 18 mois (réservé aux professionnel.les). Pour plus de renseignements, merci de vous adresser au Service de la Formation Continue. L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des

Spécificités de la formation

- Parcours proposé dans le cadre de la formation continue.
- Durée de la formation : 18 mois

Présentation

Parcours en formation continue sur 18 mois (réservé aux professionnel.les). Pour plus de renseignement, merci de vous adresser au Service de la Formation Continue.

L'administration des organisations culturelles est plus que jamais au centre des préoccupations des décideurs/euses et des responsables de structures. La gestion des collectifs, la conduite des projets, l'introduction des changements, la mise en œuvre des projets, les grandes réformes des politiques publiques au niveau territorial, la mondialisation culturelle et les nouvelles logiques collaboratives sont au cœur des métiers des arts et de la culture et entraînent des changements organisationnels indéniables.

Ce parcours M2 DCDP vise à accompagner le projet de spécialisation de

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Berges du Rhône (BDR)

Public

Niveau(x) de recrutement

- BAC+4

Public ciblé

La formation s'adresse aux professionnel.les des secteurs artistiques et culturels qui souhaitent reprendre une formation de master et approfondir

Durée de la formation

339

Discipline(s)

- Arts de la scène Musique Culture

Responsable(s) de la formation

[Camille JUTANT](#)
[Sarah CORDONNIER](#)
[Nicolas NAVARRO](#)

Contact secrétariat

icom-master-dpaci@univ-lyon2.fr

professionnel.les de la culture et des arts ou le projet de reconversion de professionnel.les hors du champ de la culture, mais ayant une expérience de terrain dans le domaine artistique et culturel. Il leur donne les outils afin de pouvoir coordonner une stratégie de programmation des œuvres ou une stratégie de programmation culturelle, une vision politique en lien avec le territoire et un cadrage financier d'établissement.

Ce parcours est résolument pluridisciplinaire, et ce, à deux niveaux :

- Au niveau des enseignements et des choix pédagogiques : les universitaires comme les professionnel.les porteront dans leurs enseignements une approche communicationnelle, sociologique, économique et politique, artistique.
- Au niveau des secteurs culturels : les enseignements recouvrent toutes les sphères des métiers des arts et de la culture : spectacle vivant, arts visuels, patrimoine, nouveaux champs art-sciences, design, éducation artistique.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#) selon le [calendrier de candidature](#)

- pour les étudiant.es non inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les étudiant.es inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2
- pour les candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)
- pour les étudiant.es non européen.nes qui résident en France ou dans un pays non équipé de Campus France (dossier de "Demande d'accès" via eCandidat)

Pour les étudiant.es non européen.nes qui résident dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF/Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays

Et après ?

Niveau de sortie

- Master

Activités visées / compétences attestées

- Savoir coordonner et accompagner des projets de développement artistique et culturel français et internationaux, réaliser le bilan et l'évaluation des projets et saisir leurs enjeux à l'échelle française, européenne et internationale.
- Avoir une capacité de réflexion stratégique au service de compétences techniques de gestion administrative et financière, de management et de montage de projets.

Formation continue

Coût de la formation

Le montant d'inscription à l'Université Lumière Lyon 2 est composé des droits d'inscription nationaux, plus la contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC). Plus d'informations sur cette [page](#).

Formation continue

Tarifs & modalités

Pour tout renseignement sur les modalités de prise en charge et sur les tarifs spécifiques, contactez le Service de la Formation Continue : [Formulaire de contact](#)
Bâtiment GAIA
2ème étage – 86
rue Pasteur, 69007
LYON

- Savoir effectuer un diagnostic, dégager des tendances ou élaborer des prévisions dans le cadre d'analyse et d'études spécifiques
- Connaître les acteurs/trices public/ques et privé.es des secteurs culturels, en France et à l'étranger, leur structure administrative et leur modèle économique
- Connaître les enjeux des politiques culturelles publiques pour encadrer une mission dans une unité territoriale, ou assister et conseiller les élu.es et les comités techniques.
- Concevoir un projet d'établissement culturel
- Savoir organiser un collectif de travail, manager une équipe, communiquer sur un projet
- Connaître la méthodologie du projet culturel et ses différentes dimensions.
- Avoir une approche sociologique et communicationnelle du travail et des organisations culturelles
- Savoir faire des recherches documentaires et mener une enquête.
- Avoir la capacité de circonscrire un objet de recherche et adopter la méthodologie appropriée,
- Capacités d'abstraction, d'analyse, d'autonomie et de synthèse.

Connaissances à acquérir

- Connaissance des logiques de l'action culturelle : analyse et fondements de l'action culturelle, modèles professionnels de la culture, analyse stratégique, méthodologie de projet (concept de projet et ses différentes dimensions, conduite, montage et évaluation).
- Compréhension du processus de l'œuvre et de la circulation des formes artistiques : processus de création artistique, les enjeux de la médiation, la réception, les publics, l'espace d'exposition.
- Connaissance de l'Europe de la culture et mondialisation : construction européenne, les politiques culturelles européennes, la coopération, les réseaux, la coopération internationale, l'interculturalité.
- Connaissance des nouveaux modèles de développement culturel : la gestion et le management des entreprises culturelles, politiques publiques de territoires, gouvernance culturelle, les industries culturelles, les enjeux du numérique.
- Approfondissement des méthodologies de la recherche: méthodes des sciences sociales, travaux de recherche, montage de projets

Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles

- Directeur/directrice de structures de production et de diffusion artistique
- Administrateur/Administratrice de structures culturelles
- Secrétaire général, chargé.e de programmation et chargé.e de développement
- Directeur/Directrice des affaires culturelles des collectivités territoriales
- Directeur/Directrice d'établissements d'enseignement artistique
- Médiateur/Médiatrice culturel.le
- Directeur/Directrice du service des publics
- Community manager/manager, responsable de la stratégie numérique
- Directeur/Directrice d'un centre ou institut français à l'étranger
- Responsable du mécénat dans les entreprises privées ou les fondations
- Chargé.e de mission, de communication, d'ingénierie culturelle